



LA DÉFERLANTE DE PRINTEMPS

Depuis plus de 30 ans, le festival « La Déferlante » se décline chaque année en deux éditions : au printemps et en été. Ce rendez-vous artistique propose une programmation variée, dans treize communes du littoral où théâtre, humour, jonglerie, danse et autres spectacles de rue étonnantes sont présentés.

À Jard sur Mer, l'édition printanière revient les 31 mai et 1^{er} juin avec deux spectacles gratuits en plein air. Laissez-vous emporter par cette vague artistique et ne manquez pas ce rendez-vous familial !

AU PROGRAMME :



SAMEDI 31 MAI

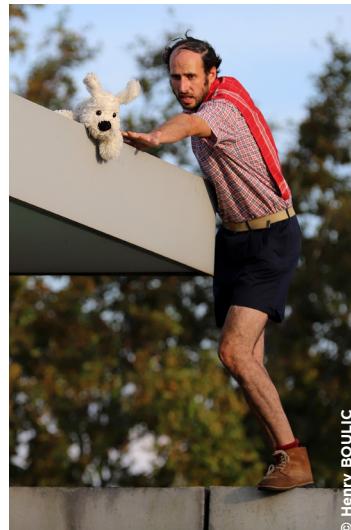
Spectacle théâtral « Sauver Richard »

Mash-Up Production

Parking de l'église Sainte-Radegonde | À 18h00 | À partir de 12 ans

Course au pouvoir, folie de l'ambition, complots et trahisons. Une immersion dans un classique shakespeareen qui nous entraîne dans le quotidien d'une troupe de comédiens, en état d'urgence !

En même temps qu'ils négocient avec leur propre réalité (une société au bord de l'effondrement), ils déroulent quoi qu'il en coûte la pièce de Shakespeare. Réel et fiction se rejoignent : comment tirer son épingle du jeu ?



DIMANCHE 1^{ER} JUIN

Spectacle de clown muet « Chien »

Cie Qui S'y Colle

Parvis de l'Hôtel de Ville
À 11h00 | Tout public

Un personnage radin et hypersensible tente de manger une chips mais se retrouve en conflit avec un chien aboyant au premier étage d'un immeuble. Entre obsession culinaire et besoin d'ouverture aux autres, une rencontre qui pourrait les emmener loin, peut-être même au-delà de leurs espérances.

SAVOIR ROULER À VÉLO EN TOUTE SÉCURITÉ

Depuis la rentrée 2024, la Ville a mis en place le dispositif national « Savoir Rouler à Vélo » pour les deux écoles de la commune.

Les élèves du CP au CM2 de l'école Saint-Joseph ont ainsi appris avec Théo, agent communal, à maîtriser la conduite de leur vélo : pédaler, tourner, freiner correctement. En mai-juin, ce sera au tour des enfants de l'école Jacques Tati de suivre ce programme d'apprentissage.

Ce dispositif vise à :

- encourager la pratique du vélo dès le plus jeune âge,
- acquérir une réelle autonomie à vélo,
- former les enfants à être des citoyens responsables (respect des règles et des autres).

À travers cette action, la Municipalité souhaite également les sensibiliser aux mobilités douces.

Au fil de leur scolarité, les élèves poursuivront leur apprentissage en vue de circuler en toute sécurité sur la voie publique.

Pour permettre à tous les enfants de pratiquer, la Ville a acheté cinq vélos et des casques pour un montant de 1 988 €



COMpte FINANCIER UNIQUE 2024

L'exercice 2024 a permis de conforter la situation financière de la commune. En effet, on constate que l'excédent cumulé de fonctionnement a augmenté de 22 % par rapport à l'année 2023. Cet excédent permet d'abonder la section d'investissement pour permettre l'autofinancement des projets municipaux.

SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT
DÉPENSES	DÉPENSES
4 568 377,65 €	2 439 085,98 €
RECETTES	RECETTES
5 976 157,67 €	3 300 096,67 €
RÉSULTAT 2024 : 1 407 780,02 €	RÉSULTAT 2024 : 861 010,69 € AVEC EXCÉDENT 2023 : + 841 192,31 €

PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS EN 2024



Acquisition de deux vélos cargos électriques



Complexe sportif de Madoreau : remplacement des tatamis du dojo et augmentation de sa surface



Port de plaisance : achat de nouveaux jeux pour les enfants



École Jacques Tati : achat de nouveaux jeux extérieurs



Travaux de voirie dans les rues du Boisdet, Morisset et du Paradis aux Ânes



En centre-ville : installation de bornes automatiques

BUDGET ET PROJETS 2025

Le budget primitif 2025 de la Ville de Jard sur Mer a été voté en Conseil Municipal le 3 avril 2025. Il s'élève à 10 275 893,71 € avec une section de fonctionnement de 5 875 988 € et une section d'investissement de 4 399 905,71 €.

Le budget primitif est un acte de prévision et d'autorisation qui doit respecter les principes suivants : annualité, universalité, unité, équilibre en dépenses et recettes. Celui-ci détermine chaque année l'ensemble des projets qui seront entrepris et les moyens qui leur seront alloués. Ce budget peut être modifié ou ajusté en cours d'année, au travers de décisions modificatives (DM) ou d'un vote d'un budget supplémentaire (BS).

TAUX D'IMPOSITION DE LA FISCALITÉ LOCALE

Les taux de la taxe foncière et de la taxe d'habitation ne sont pas augmentés en 2025 et restent identiques à ceux de 2024.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT : QUE FAIT LA COMMUNE AVEC 100 EUROS ?

5 875 988 €

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Sur 100 euros de dépenses de fonctionnement, la Commune consacre :

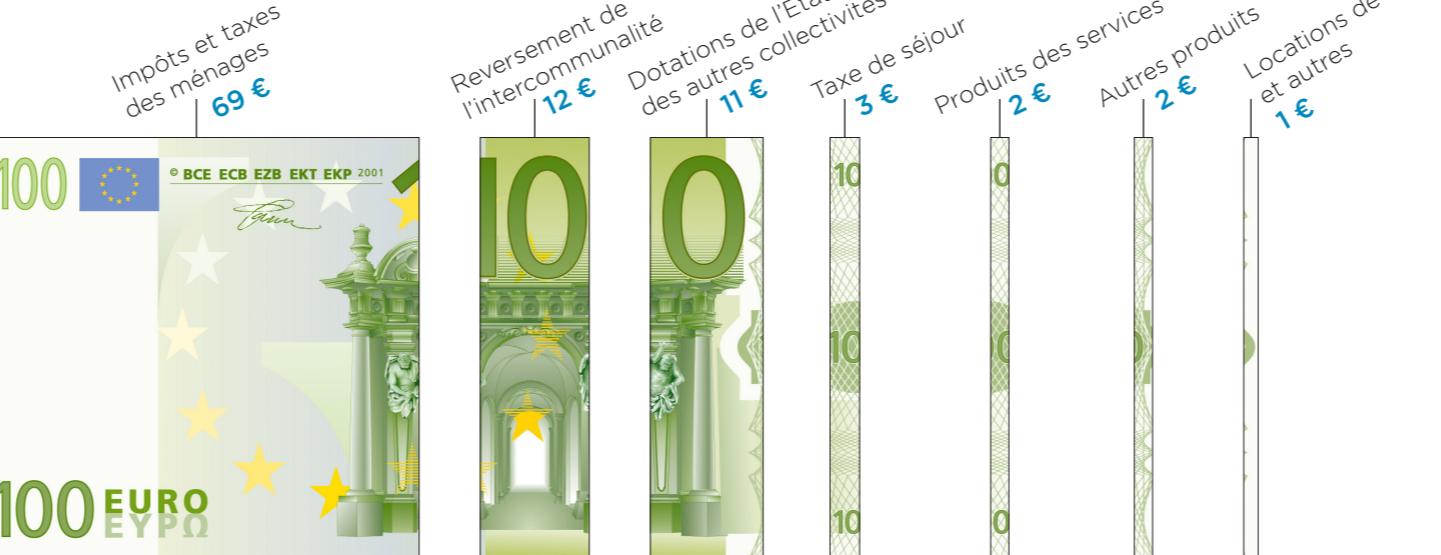


¹ assurances, subventions aux associations et CCAS, intérêts d'emprunt, frais bancaires...)

5 875 988 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes de fonctionnement du budget communal proviennent de :



LES PRINCIPALES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT EN 2025

4 399 905,71 €

MONTANT TOTAL DES DÉPENSES,
ENGLOBANT LES RESTES À
RÉALISER (RAR) DE 2024



Voirie Espaces Verts

962 446,00 €

Quelques exemples d'actions

- > Aménagement de la rue de la République et celle des Frères Lumière
- > Pose de nouvelles cavernes au cimetière
- > Travaux dans la rue de l'Océan



Foncier

428 326,71 €

Quelques exemples d'actions

- > Provision pour acquisition foncière
- > Viabilisation des lotissements de La Davière et du Plumat



Achats - Travaux Équipements divers

484 578,00 €

Quelques exemples d'actions

- > Aménagement de logements saisonniers
- > Création d'un poste de secours dans l'ancienne capitainerie, pour la plage du Pé du Canon
- > Réagencement du hall de la salle des Ormeaux



Équipements sportifs

1 805 192,00 €

Exemple d'action

- > Rénovation du complexe sportif de Madoreau en vue de l'installation de panneaux photovoltaïques



Éclairage public Effacement des réseaux

85 151,00 €

Exemple d'action

- > Entretien et rénovation de l'éclairage



Zone d'Aménagement Concerté

60 000,00 €

Exemple d'action

- > Fouilles archéologiques à la ZAC de l'Île Perdue

LES PRINCIPALES RECETTES D'INVESTISSEMENT EN 2025

- Reprise du résultat de fonctionnement 2024
- Autofinancement
- Excédent 2024
- Subventions d'équipement
- Fonds de Compensation pour la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA)
- Taxe d'aménagement

1 407 780,02 €

810 696,36 €

861 010,69 €

126 852,00 €

245 000,00 €

95 000,00 €

NB : Un emprunt prévisionnel a été voté à hauteur de 385 000 €, qui sera réalisé uniquement en cas de besoin.

² (concessions funéraires au cimetière, repas au restaurant scolaire, location de matériel, exposants du marché, ...)

DES PESÉES POUR ÉVALUER ET RÉDUIRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE



En octobre 2021, dans le cadre de la lutte contre le gaspillage alimentaire, la responsable cuisine du restaurant scolaire jardais, accompagnée de l'animateur « Prévention déchets » de Vendée Grand Littoral, a commencé la pesée des restes de repas à l'école Jacques Tati. À partir de janvier 2022, cette même démarche a été instaurée à l'école Saint-Joseph.

Les premiers résultats de 2022 étaient déjà

VILLE À 30 KM/H



Depuis la fin de l'année 2024, la limitation de vitesse à 30 km/h est en vigueur sur l'ensemble du territoire communal, sauf dans les zones suivantes :

- 20 km/h (zone de rencontre) : rue du Petit Brandais, rue du Commandant Guilbaud et rue du Village du Port,
- 50 km/h sur la route du Payré.

Pour prévenir les automobilistes, des panneaux de signalisation « 30 km/h » ont été installés à chacune des entrées de la ville. Cette nouvelle mesure vise à :

- circuler plus en sécurité,
- mieux partager l'espace public entre voitures, deux-roues et piétons,
- diminuer les nuisances sonores,
- rendre la commune plus agréable à vivre au quotidien.

Réduire la vitesse permet non seulement de limiter la gravité des accidents, mais aussi d'améliorer la cohabitation entre les différents modes de déplacement.

très prometteurs, avec respectivement 61 g et 67 g de restes alimentaires par enfant et par repas, dans les deux établissements, bien en dessous de la moyenne nationale qui est de 120 g (source : ADEME 2018).

Depuis, des pesées de contrôle sont régulièrement réalisées dans les deux restaurants scolaires. Ainsi, du 3 au 7 février 2025, une nouvelle opération de pesée y a été réalisée lors des quatre repas hebdomadaires. En moyenne, seulement 30 g de restes par enfant et par repas à l'école Jacques Tati et 54 g à l'école Saint-Joseph ont été relevés : les résultats sont donc excellents !

Ceux-ci témoignent de l'engagement de tous les acteurs :

- une préparation soignée de plats équilibrés et variés, mettant en avant des produits locaux bio ou Label Rouge, avec pour objectif constant l'éducation au goût,
- un personnel de restauration aidant les plus jeunes pendant les repas,
- et la participation active des élèves pour réaliser la pesée des restes de leurs repas.

POINT SUR LES TRAVAUX



RUE DU PARADIS AUX ÂNES : AMÉNAGEMENT D'ESPACES VERTS

La rue du Paradis aux Ânes a été entièrement rénovée et mise en sens unique. Pour finaliser cet aménagement, des espaces verts ont été créés tout au long de la voie. Celle-ci a ainsi bénéficié d'un véritable embellissement : fleurs, essences variées et même pieds de vigne, le tout planté afin d'apporter davantage de verdure et d'améliorer le cadre de vie des habitants.

MODIFICATION DE L'ACCÈS DU PARKING DE L'ÉGLISE

Dans un souci de sécurité mais aussi dans le cadre d'un réaménagement du pourtour de l'église, à titre d'essai, l'entrée au parking de celle-ci a été modifiée. Ainsi, l'accès se fait par la rue Georges Clemenceau et non plus face à l'église.

Ce changement a pour objectif de sécuriser le parvis, particulièrement lors des cérémonies, en évitant la circulation de véhicules à sa proximité immédiate.

16 ANS C'EST LE RECENSEMENT !

Le recensement citoyen constitue une formalité obligatoire pour tous les jeunes de nationalité française. Il doit être réalisé dans les trois mois suivant la date du 16^e anniversaire. À défaut, une régularisation est possible jusqu'à l'âge de 25 ans.

Ce recensement est nécessaire pour passer certains examens (baccalauréat ou permis de conduire) et pour être inscrit automatiquement sur les listes électorales.

Comment se faire recenser ?

- En ligne, sur le site www.service-public.fr.
- À la Mairie de votre domicile.

Une attestation vous sera délivrée. Vous recevrez ensuite une convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

L'ÉTÉ EN TOUTE SÉCURITÉ AU BORD DE L'EAU



Dès le 1^{er} mai, un dispositif de surveillance est déployé sur les zones de baignade de la commune pour assurer la sécurité de chacun.

Les plages de Boisvinet et de la Mine sont surveillées **de 14h00 à 19h00** par l'association « Vendée Sauvetage Côtier » aux dates suivantes :

- du 8 au 11 mai,
- du 29 mai au 1^{er} juin,
- du 7 au 9 juin,
- les 14, 15, 21 et 22 juin,
- ainsi que les 6 et 7 septembre.

Lors de la saison estivale, la surveillance des zones de baignade est assurée tous les jours.

- **Plage de Boisvinet** : du 28 juin au 31 août, **de 11h00 à 19h00**.
- **Plage du Pé du Canon** : du 5 juillet au 31 août, **de 11h00 à 19h00**.
- **Plage de la Mine** : du 28 juin au 31 août, **de 14h00 à 19h00**.

À noter que les horaires des postes de secours pourront être adaptés en fonction des conditions météorologiques et de la fréquentation des plages.

CAFÉ COUTURE : RECHERCHE DE BÉNÉVOLES



Un nouveau projet s'apprête à voir le jour : un Café Couture, dont le lancement est prévu en septembre. Pour animer cet atelier à destination des habitants, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) recherche des bénévoles ayant des compétences en couture et désireuses de les transmettre. Chaque mercredi après-midi sera l'occasion pour les passionnés de tous niveaux, de partager leurs compétences en la matière et d'apprendre de nouvelles techniques, tout en favorisant les liens sociaux intergénérationnels.

Vous aimez la couture et réparer des vêtements et accessoires ? Devenez donc bénévole, en vous adressant à l'accueil de la Mairie au 02 51 33 40 17.

ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS



Vendredi 11 avril, la Commune a organisé un moment convivial dédié à l'accueil des nouveaux habitants de Jard sur Mer. Ils étaient près d'une centaine à venir échanger, rencontrer l'équipe municipale et découvrir les services de proximité du territoire.

Si vous êtes nouvellement installé(e) dans la commune, n'hésitez pas à contacter la Mairie au 02 51 33 40 17 pour vous faire connaître.

CONCOURS « MAISONS ET JARDINS FLEURIS »

Comme depuis de nombreuses années, la Commune organise le concours « Maisons et jardins fleuris », gratuit et ouvert à tous. C'est une belle occasion de mettre en valeur votre habitation et de montrer vos talents de jardinier !

Jusqu'à présent, seuls les jardins visibles depuis la voie publique étaient évalués par le jury. Cette année, le concours s'ouvre également aux jardins non visibles depuis la rue.

Pour cette nouvelle catégorie, les habitants concernés doivent s'inscrire en ligne sur le site de la Ville ou retirer un bulletin en Mairie avant le 1^{er} juin.



DATES DES PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX sous réserve de modification

Jeudi 22 mai 2025 | À 20h30

Jeudi 26 juin 2025 | À 20h30

Salle de l'Hôtel de Ville

Réunions ouvertes au public



Publication bimestrielle de la Ville de Jard sur Mer
Place de l'Hôtel de Ville - BP 29, 85520 JARD SUR MER
02 51 33 40 17 - E-mail : mairie@ville-jardsurmer.fr
www.ville-jardsurmer.fr

Directeur de la publication : Sonia Gindreau
Comité de rédaction : Rosane Polidori, Céline Paoli, Huguette Vanhaute, Aline Grondin, Philippe Guillet, Catherine Besnard, Evelyne Lievoux, Jean-Pierre Petorin
Réalisation : Lisa Auger

Prochaines Manifestations

(sous réserve de modifications)

MAI

Jeudi 8	11h30	Cérémonie patriotique - Monument aux Morts
Samedi 10	20h30	Soirée théâtre « Les Brèves de Bistrot » par l'atelier théâtre de Jard Accueil - Cinéma « Les Ormeaux » (réservation au 07 43 29 38 96)
Mercredi 21	12h30	Repas paella organisé par Jard Accueil Salle des Ormeaux (réservation au 07 87 01 55 58)
Vendredi 23	20h30	Ciné-débat « Le Mal n'existe pas » de Ryûsuke Hamaguchi - Cinéma « Les Ormeaux »
Samedi 24	09h00	Opération de nettoyage de plages organisée par l'ADLJ - Plage de Ragounite
	14h-19h	Journée de la sécurité : sensibilisation à la sécurité routière et maritime Port de plaisance
Dimanche 25	10h00	Séance pour les enfants : projection du film « Bambi, l'histoire d'une vie dans les bois », avec petit-déjeuner Cinéma « Les Ormeaux »
Jeudi 29	Journée	Vide-greniers organisé par le SCJTT Parking des Ormeaux
Samedi 31	18h00	La Déferlante de Printemps : spectacle théâtral « Sauver Richard » de Mash-Up Production Parking de l'Eglise Sainte-Radegonde
Du 19 au 25 mai		Festival du Cinéma Nature organisé par le cinéma de Jard et l'ADLJ - Cinéma « Les Ormeaux » (<i>programme sur www.cine-lesormeaux.fr</i>)
DU 26 mai au 1^{er} juin		Exposition « Parcours d'artistes » organisée par « Les Pieds Bleus » - 38 route de la Forêt De 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

JUIN

Dimanche 1^{er}	11h00	La Déferlante de Printemps : spectacle « Chien » de la Cie « Qui s'y colle » - Parvis de l'Hôtel de Ville
Samedi 7 et dimanche 8	Journée	Tournoi national de football « Yellow Cup » organisé par le JAM FC - Stade municipal
Dimanche 8	Journée	Fête des peintres et des sculpteurs organisée par « Jardin des Arts » - Port de plaisance
Samedi 14	10h00	Promenade géologique organisée par l'ADLJ
	12h30	Parking de la plage de la Mine Repas champêtre des Amis Jardais Salle des Ormeaux (réservation au 07 64 15 19 93)
	18h30	Jard Run Color 8 (course semi-nocturne) organisée par le JAM FC - Port de plaisance (<i>inscription sur www.billetweb.fr/jrc-8</i>)
Mercredi 18	10h30	Atelier pour les 6-10 ans : Récup' instrument Médiathèque de Jard sur Mer (réservation au 02 51 90 18 07)
Dimanche 22	15h30	Concert de la chorale « De Si De La » de Jard et de la chorale « Chantevie » du Poiré-sur-Vie
Mercredi 25	14h30	Église Sainte-Radegonde Atelier Activ' Âge pour les + de 60 ans : remue-méninges - Maison des Associations (<i>inscription au 06 01 61 20 93</i>)
Vendredi 27	18h00	Fête de l'école Jacques Tati - Salle des Ormeaux
	18h00	Kermesse - École Saint-Joseph
Samedi 28	Journée	Fête de la Musique Centre-ville et port de plaisance